



PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 19 mai 2026 à 19 h 30** à la salle Richelieu ABC du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

- PRÉSENCES :** Marc-André Gauthier, président du CA
Marie Josée Gagnon, vice-présidente du CA
Véronique Beaulac
Danielle Beaumont
Mohammed Bouhrir (TEAMS)
Jennifer Floymon
Mathieu Jeanneau
Guy Lajoie
Valérie Matte
Anne-Marie Noël
Marie-Claude St-Onge
Pascal Vaillancourt
Yanick Cloutier
– administrateur·trice·s
- PERMANENCE :** Mario Champagne – directeur général par intérim
Manon Ouellet – secrétaire générale
Sophie Latreille – directrice générale adjointe
- INVITÉ·E·S :** Alexandra Langlois – directrice du Service des communications
Katleen Loïselle – directrice du Service des ressources humaines (TEAMS)
Sabrina Di Pisa - avocate
- ABSENCES :** Louise Berleur – directrice générale adjointe
Sylvie Ménard – directrice générale adjointe

1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 36.

Marc-André Gauthier, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (CA).



2. **Ordre du jour**

[Résolution 2026-05-19-CA-01](#)

Il est proposé par : Mme Anne-Marie Noël

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbaux – séance régulière du CA du 21 avril 2026 – Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2026-05-19-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance régulière du CA du 21 avril 2026 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par : M. Mathieu Jeanneau

Que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de la séance régulière du CA du 21 avril 2026 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Correspondance**

Aucune correspondance.

5. **Période de questions du public**

Aucune question n'est posée.

6. **Parole aux élèves**

Aucune question n'est posée.

6.1 **Vitrines sur les écoles et les centres : Bourses du CA – Écoles Joséphine-Dandurand, Monseigneur-Euclide-Théberge et Paul-Germain-Ostiguy**

Dans le cadre des Bourses du conseil d'administration offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, monsieur Marc-André Gauthier remet une bourse aux élèves suivants :

- Sahvanna Denault ;
- Cédrick Roy ;
- Shawn Thibault-Morin

7. Mot de la présidence

Monsieur Marc-André Gauthier, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux élèves qui recevront des Bourses du conseil d'administration ce soir en reconnaissance de leur persévérance. Il invite également les membres du conseil à venir encourager les élèves qui participeront au Défi des ambassadeurs ce vendredi.

8. Mot du directeur général par intérim et reddition de comptes

8.1 Décisions prises par le directeur général par intérim en vertu du *Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs* (document).

Monsieur Mario Champagne, directeur général par intérim, rappelle enfin l'importance des prochaines semaines, soit la dernière ligne droite de l'année scolaire qui est déjà commencée pour les élèves et les parents.

Il dépose enfin un document consolidant les décisions prises par la direction générale, dans le cadre du Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, depuis la dernière séance du conseil d'administration. Il précise que les administrateurs ont eu l'occasion de lui adresser leurs questions à l'égard de celles-ci et s'en sont déclarés satisfaits.

9. Points de décision

9.1. Structure administrative des cadres des établissements et des services 2026-2027 - Adoption

[Résolution 2026-05-19-CA-03](#)

Considérant les besoins du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la proposition de modification du nombre de postes au plan d'effectifs du personnel-cadre pour les directions d'établissement, précisée dans le document intitulé, Structure administrative des cadres – Année 2026-2027 – Directions d'établissement scolaire;

Considérant la proposition du nombre de postes au plan d'effectifs du personnel-cadre pour les cadres de services, précisée dans le document intitulé, Structure administrative des cadres – Année 2026-2027 – Cadres de service;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires (AQCS);



Il est proposé par : Mme Danielle Beaumont

Que la Structure administrative des cadres d'établissement et de service 2026-2027 soit acceptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Révocation du mandat de négociation de l'entente locale de la convention collective des enseignants - Adoption

[Résolution 2026-05-19-CA-04](#)

Considérant les modifications législatives découlant du projet de loi 100 (Loi 23), *Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale, notamment dans les secteurs public et parapublic*, sanctionnée le 6 juin 2025;

Considérant que le comité des ressources humaines, lors de sa rencontre tenue le 17 février 2026, a recommandé à l'unanimité de ne pas amorcer la révision de l'entente locale applicable au personnel enseignant;

Il est proposé par : M. Mathieu Jeanneau

De surseoir à la résolution CA-CSSDHR 25.05.20-9.4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Servitude de passage et de stationnements – École Saint-Michel - Adoption

[Résolution 2026-05-19-CA-05](#)

Considérant que depuis plusieurs années, le stationnement de l'église, propriété de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Michel, sert de débarcadère pour les autobus transportant les élèves de l'école Saint-Michel à Rougemont, de stationnement pour les employés et de zone dédiée aux parents pour qu'ils puissent déposer ou cueillir leur enfant;

Considérant qu'il y a quelque temps, la Fabrique a cédé un terrain situé à l'arrière de l'église pour la construction d'un multilogement, dont une partie est située entre l'école et l'église;

Considérant le projet de servitude de passage et de stationnement à intervenir entre La Sablière Rougemont inc., La Fabrique de la Paroisse de Saint-Michel et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR);

Considérant que cette servitude est consentie au bénéfice d'un terrain appartenant au CSSDHR;

Il est proposé par : Mme Marie-Claude St-Onge

D'autoriser la conclusion d'un acte de servitude de passage et stationnement à



intervenir entre la Sablière Rougement inc., La Fabrique de la Paroisse de Saint-Michel et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières et d'autoriser le directeur général à négocier les modalités de ladite servitude et à signer ledit acte ainsi que tout autre document pouvant être requis pour donner plein effet au présent mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Rapports des comités

10.1. Rapport du comité de vérification

Madame Véronique Beaulac, administratrice, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de vérification ayant eu lieu le 12 mai 2026, notamment les cibles d'investissement, la situation financière 2025-2026 ainsi que les paramètres de consultations, les orientations budgétaires et les règles budgétaires pour l'année 2026-2027.

10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Guy Lajoie, administrateur, informe les membres du conseil d'administration de sujets traités lors de la rencontre du 10 février 2026, entre autres, les *Règles de régie interne des comités statutaires du conseil d'administration*, l'évaluation du CA, la nomination des prochains administrateurs ainsi que le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA (PL 94).

10.3. Rapport du comité des ressources humaines

Monsieur Yanick Cloutier, administrateur, fait état des sujets traités lors des rencontres du comité des ressources humaines qui ont eu lieu le 17 février 2026 et le 23 mars 2026.

Les discussions et les travaux ont porté entre autres sur critères de sélection des directions d'établissement, les modifications aux règles de régie interne des comités statutaires du CA, le suivi de la négociation de l'entente locale et l'identification des besoins locaux pour la nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général d'un centre de services scolaire.

10.4. Rapport du comité consultatif du transport

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Monsieur Marc-André Gauthier, président, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité PEVR qui a eu lieu le 7 avril 2026.



Les discussions et les travaux ont porté notamment sur la *Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes*, la *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle*, les indicateurs du PEVR, les faits saillants du sondage et la réussite des élèves à l'étape 2 de la présente année scolaire. Il a de plus été question du suivi des cohortes et de la démarche de pilotage des plans stratégiques des services.

11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12. Levée de la séance

[Résolution 2026-05-19-CA-11](#)

Il est proposé par : Mme Marie Josée Gagnon

Que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Évaluation de la rencontre

Président du CA

Secrétaire générale